



Paris, le 10 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fiers d'être artisans part en campagne pour les élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat !

Le 10 décembre, François Asselin, président de la CPME (Confédération des PME), Francis Bartholomé, président du CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile) Philippe Jouanny, président de la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés) ; Olivier Salleron, président de la FFB (Fédération Française du Bâtiment), Roland Héguy, président de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), Emmanuel Gravier, président de la FFIE (Fédération Française des installateurs électriques) et Franck Provost, président du CNEC (Conseil National des Entreprises de Coiffure) ont lancé la campagne pour les élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), qui se tiendront en novembre 2021.

Rassemblés au sein de la liste commune « Fiers d'être Artisans », leur volonté est de placer les CMA au service de tous les artisans et de tous les métiers. L'engagement de Fiers d'être artisans est tourné vers l'avenir pour construire un artisanat moderne, acteur de proximité et porteur du savoir-faire.

Les principaux thèmes portés lors de cette campagne seront :

- la promotion et le renforcement de l'identité artisanale ;
- le soutien aux valeurs de l'entreprise artisanale ;
- l'accompagnement dans la transformation économique, l'innovation, la compétitivité et la digitalisation ;
- la simplification du « quotidien » des entrepreneurs de l'artisanat ;
- le développement d'une saine et loyale concurrence ;

- les contraintes environnementales dans l'activité de l'entreprise artisanale ;
- la rencontre des artisans avec leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat, relai de leurs attentes et besoins.

En 2016, les listes Fiers d'être artisans - CPME avaient remporté 28 CMA, soit 35 % du total (17% en 2010), et avaient réalisé ainsi une très forte percée lors des élections aux CMA.



Présentation de la CPME :

La CPME est l'organisation patronale des TPE et PME françaises. Partenaire social, la Confédération des PME défend leurs intérêts dans les négociations paritaires et auprès des pouvoirs publics. Forte d'un réseau de 200 fédérations et syndicats de métiers ainsi que 117 unions territoriales, la CPME est implantée dans tous les départements et régions. Elle regroupe 150 000 entreprises employant 3 millions de salariés.

www.cpme.fr

Présentation du CNPA :

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

[@CNPA](http://www.cnpa.fr)

Présentation de la FEP :

Le secteur de la Propreté rassemble plus de 13 000 entreprises d'au moins un salarié et plus de 540 000 emplois non délocalisables pour un chiffre d'affaires de plus de 16 milliards d'euros. La Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (FEP) est la principale organisation patronale représentative et rassemble des TPE, PME et grandes entreprises employant 70% des effectifs du secteur. Secteur dynamique et engagé, la propreté a su depuis de nombreuses années, mettre en œuvre des dispositifs innovants dans différents domaines fondamentaux de la vie d'une entreprise de propreté (RSE, formation, prévention des risques, diversité, relations clients, etc.).

Présentation de la FFB :

La FFB représente 50.000 adhérents dont 35.000 entreprises de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 148 milliards d'euros HT de la production annuelle du Bâtiment et emploient les 2/3 des 1.121.000 salariés du Bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession.

www.ffbatiment.fr

Présentation FFIE :

La FFIE (Fédération française des intégrateurs électriciens) est une fédération professionnelle fondée en 1924, membre de la Fédération Française du Bâtiment, membre associée de la FIEEC, qui représente la moitié du secteur l'intégration de solutions électriques avec 6 000 entreprises adhérentes, dont une large majorité de PME, et 100 000 actifs qui génèrent plus de 15 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Elle remplit une mission de représentation, de défense et de promotion des entreprises affiliées, à l'échelon national et européen.

Les domaines d'intervention de ses professionnels sont nombreux : la gestion technique des bâtiments, infrastructures des véhicules électriques (borne IRVE), autoconsommation, photovoltaïque, l'éclairage, la sécurité électrique, le confort thermique, les réseaux de communication, l'énergie, les automatismes et la maintenance électrique.

www.ffie.fr

Présentation de l'UMIH :

Issue du regroupement de plusieurs organisations patronales, l'UMIH représente, défend et promeut les professionnels indépendants de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières, dans toutes les régions et départements de France.

Fédérant 72% des entreprises syndiquées indépendantes, l'UMIH est le premier syndicat patronal du secteur CHRD (cafés - hôtels - restaurants - discothèques) et l'un des plus importants syndicats patronaux français. L'UMIH est présente et active dans tous les départements français, en métropole et en outre-mer, avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs qui assurent au quotidien la promotion et la défense de nos professions.

www.umih.fr

Présentation du CNEC :

Le CNEC (Conseil National des Entreprises de Coiffure), c'est l'organisation professionnelle des entrepreneurs, celle qui accompagne vos réussites. Le CNEC c'est l'organisation professionnelle qui aide, assiste et accompagne, les entreprises artisanales de coiffure à bénéficier du meilleur environnement économique pour se maintenir se développer et réussir.

www.cniec.asso.fr

Contacts :

CPME Anne-Victoire CHAUMET tél. 01 47 62 73 31 avchaumet@cpme.fr fr	CNPA Laure de VERDUN 06 12 43 33 37 ldeverdun@cnpa.fr	FEP Florian BUNOUST-BECQUES 07 76 92 38 81 relationspubliques@gie-monde-proprete.com	FFB Anaïk CUCHEVAL 01 40 69 51 39 cuchevala@national.fbatiment.fr
FFIE Isabelle HOYAUX Tél. 01 44 05 84 27 i.hoyaux@ffie.fr	UMIH Ophélie ROTA 06.82.82.95.82 ophelie.rota@umih.fr	CNEC Luc HÉRY 01 58 36 17 80 luc.hery.cniec@orange.fr	